

## Synthèse de l'étude sur le système d'information national sur le développement durable (SIDD)

Cette étude a pour objectif d'établir une batterie d'indicateurs du développement durable et de proposer un système d'information permettant de gérer l'ensemble du dispositif. Une expérimentation régionale est prévue à la fin de l'étude.

Elle comporte 4 phases :

- Phase 1 : Diagnostic des systèmes d'information en Tunisie, qui peuvent avoir un lien avec la thématique du développement durable, et présentation des expériences étrangères dans ce domaine.
- Phase 2 : Proposition d'un Système d'Information sur le Développement Durable
- Phase 3 : Élaboration d'un cahier des charges pour la mise en place du SI.
- Phase 4 : Expérimentation du SIDD à l'échelle régionale, au sein du gouvernorat de Sidi Bouzid et de l'île de Djerba.

### Phase 1 :

La première phase de l'étude a abouti aux résultats suivants :

#### *❖ Analyse des approches internationales pour mesurer le Développement durable*

Le processus de développement durable est une démarche d'amélioration continue. Pour juger de l'amélioration, il faut nécessairement mesurer les progrès, ceci se fait au moyen d'indicateurs. L'enjeu consiste à aborder un ensemble d'interrogations soulevées par les différentes approches du développement durable, mais aussi de disposer d'indicateurs qui soient des outils à valeur informative ajoutée à l'échelle utilisée (internationale, nationale et régionale), mis à jour, lisibles par tous, tout en restant suffisamment porteur de sens.

Les expériences internationales ont montré que, dans la plupart des cas, des approches mixtes sont adoptées, qui combinent celles qui se basent sur les objectifs stratégiques du développement durable ou sur les trois dimensions économiques, sociale et environnementale, avec celles qui prennent en compte la notion de capital. De plus, les indicateurs composites et globaux (Épargne nette ajustée, empreinte écologique, etc.), sont aussi utilisés afin d'avoir une vision globale du développement durable. Ils sont complétés par des indicateurs plus fins, qui renseignent les acteurs désireux d'aller plus au fond des sujets évoqués.

Par ailleurs, les systèmes d'information utilisés renseignent parfois aussi bien sur les résultats à atteindre que sur les moyens pour y parvenir. Ceci permet de suivre les plans d'action qui sont élaborés dans le cadre des politiques du développement durable et anticiper les éventuels écarts en introduisant des actions correctives.

D'une manière générale, le débat est ouvert sur la nécessité de passer d'un système d'indicateurs presque exclusivement centré sur la connaissance des flux (revenus, productions, consommations, émissions, prélèvements,...) à un système donnant la priorité à la connaissance des stocks (capitaux, fonds, stocks, potentialités, vulnérabilités, richesses,...). Dans ce sens, la soutenabilité concerne ce que nous transmettons aux générations futures et la question est de savoir si nous leur laissons suffisamment de ressources de toutes sortes pour qu'elles disposent d'ensembles d'opportunités au moins aussi importants que ceux dont nous avons bénéficié (soutenabilité faible). Ceci est à la base de ce que l'on appelle l'approche par capitaux. Celle-ci, se nourrit de plusieurs théories reliées à la croissance économique, au bien-être, à l'économie des ressources naturelles et de l'environnement.

Ici, les indicateurs préconisent de déplacer le centre de gravité de l'appareil statistique d'un système de mesure privilégiant la production à un système orienté sur la mesure du bien-être des générations actuelles et à venir, aux fins d'aboutir à des mesures plus pertinentes du progrès social. Ils mettent en évidence la dimension temporelle du développement durable : 'maintenant' contre 'plus tard' et la dimension spatiale du développement durable : 'ici' contre 'ailleurs'.

Quelques pays se sont lancés déjà dans l'application de cette approche par capitaux en particulier le Québec, et les Pays-Bas.

Néanmoins, outre le fait que cette approche risque d'être non cohérente avec les autres outils de gouvernance du développement durable adoptés jusqu'à présent, une autre difficulté se pose pour la Tunisie, à savoir que ceci nécessite un système d'information évolué qui n'est pas disponible aujourd'hui dans le pays. Il semble donc prématuré que le gouvernement tunisien adopte **exclusivement** une telle approche. Enfin, ce parcours des expériences internationales a permis de dresser un cadre pour construire l'architecture du futur SIDD de la Tunisie. Il est structuré autour des questions : Pourquoi un SIDD (quels sont ses objectifs) ; Quoi (quelle architecture choisir), Comment (comment faire le choix entre les variantes à retenir) et Qui (quels sont les acteurs à associer pour élaborer le SIDD).

### **❖ Examen des stratégies nationales en relation avec le Développement Durable en Tunisie**

On recense plusieurs stratégies nationales ou régionales en rapport avec le domaine du développement durable (SNDD, Agenda 21, SNCC, Stratégie d'adaptation du littoral au CC,...) ou qui ont intégré le développement durable dans leur approche (plans de développement). Ces stratégies ont défini des objectifs de développement durable adaptés à la Tunisie.

Il convient de noter que la SNDD a adopté une approche par objectif. Néanmoins, aucun objectif chiffré n'a été formulé.

La Tunisie est également engagée dans des démarches internationales du développement durable telles que la SMDD et les conventions cadres des Nations Unies. Celles-ci font état d'un certain nombre d'objectifs et d'indicateurs que les pays se doivent de renseigner. Dans ce cadre, la Tunisie produit de tels indicateurs comme ceux formulés par l'OTEDD et d'autres institutions.

#### **❖ *Analyse du cadre juridique des statistiques en Tunisie***

L'assise juridique du système national statistique est assez complète. Elle est régie principalement par la Loi n°99-32 du 13 avril 1999, relative au système national de la statistique. Ce dernier est structuré autour de 4 composantes principales à savoir le Conseil National de la Statistique (CNS), l'institut national de la statistique (INS), les autres Structures Statistiques Publiques Spécialisées (SSPS) et les Institutions de Formation Statistique. Il existe des décrets spécifiques qui régissent le fonctionnement, l'organisation,... de chacune de ces composantes.

On peut aussi noter la présence de textes plus généraux tels que par exemple le décret fixant les conditions et les procédures de réalisation des recensements et des enquêtes statistiques par les structures statistiques publiques

Le CNS est la principale composante du système national de la statistique. Il constitue un organe consultatif, de coordination, de concertation, de suivi et d'évaluation de l'activité statistique. Pour sa part, l'INS constitue l'organisme exécutif central du système national de la statistique.

Une approche participative a été adoptée pour l'élaboration du second PNS (2007-2011) avec l'organisation de tables rondes autour de thèmes statistiques horizontaux ou sectoriels. Dans ce cadre, une évaluation de l'activité statistique des différentes SPS a été faite par le CNS et a fait ressortir les principales insuffisances et défaillances.

#### **❖ *Diagnostic des systèmes de production et gestion de données en relation avec le développement durable en Tunisie***

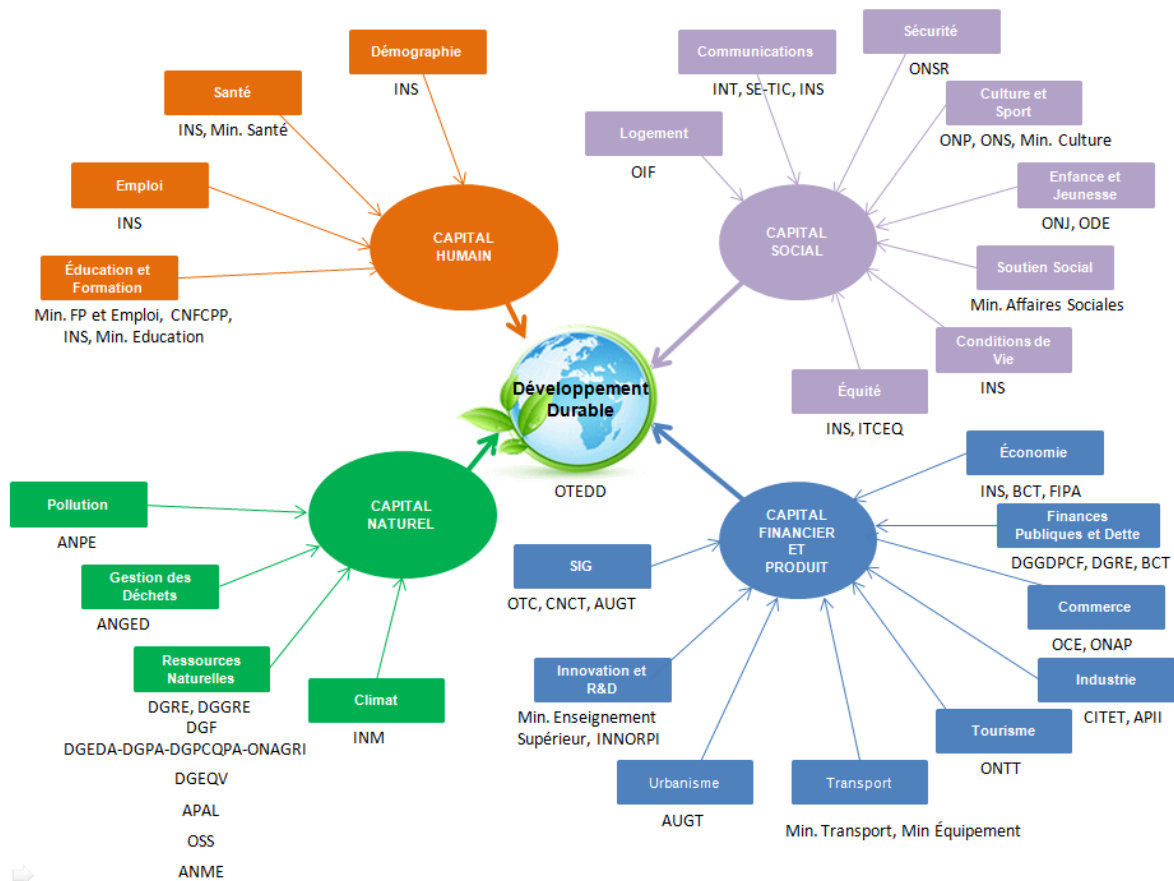
Une enquête a été menée auprès de différentes structures en relation avec le développement durable. Il s'agit du volet principal de la présente phase. Il a permis de relever les constats suivants :

- Le manque de stratégies nationales formalisées et validées dans plusieurs secteurs.
- L'existence d'un grand nombre de données au sein des différentes structures nationales, dont certaines sont bien construites autour d'un système d'information structuré.
- Néanmoins, il faut relever l'insuffisance des données dans plusieurs domaines et le manque de continuité dans les projets de systèmes d'information et la production de données et d'indicateurs.

- L'insuffisance des données régionales et d'autonomie des structures dans les régions en termes d'indicateurs : la plupart des décisions touchant les systèmes d'information sont centralisées à Tunis.
- Le manque de synergie et d'harmonisation entre les différents ministères et parfois au sein du même ministère. L'information est dispersée et son partage se fait pour la plupart du temps sur demande et avec des délais longs.
- Plusieurs structures n'ont pas de SI au sens propre du terme. Le traitement des données se fait sur des fichiers EXCEL ou à travers des bases de données séparées.
- Plusieurs structures souffrent de la nature de leur statut et du manque de procédures formalisées pour le partage de données entre institutions publiques pour la collecte des données.
- Il y a plusieurs projets en cours dans le domaine de la statistique et des SI en général. Certaines structures comme l'ODS sont en train de s'intéresser à la thématique du développement durable.

Parmi les structures visitées figure l'OTEDD, producteur actuel d'un système d'indicateurs sur le développement durable en Tunisie. La relation entre ce qui est produit par cette institution et le futur SIDD devra être prise en compte. En réalité, le SIDD vise à apporter une approche structurée et à créer un cadre juridique et institutionnel qui garantit la continuité des indicateurs et l'interconnexion des intervenants à travers des procédures formalisées d'échange de données. En ce sens, le SIDD devra aller au-delà de ce qui a été élaboré par l'OTEDD, puisque ce dernier a davantage pris en compte les exigences des conventions internationales.

Les structures visitées lors de l'enquête sont visualisées dans le schéma suivant



## Phase 2 :

Cette phase a pour objectifs d'identifier les indicateurs du SIDD et de proposer une architecture organisationnelle et institutionnelle.

### ❖ Méthodologie

L'identification des indicateurs du développement durable est partie des priorités et objectifs nationaux de la Tunisie et ses engagements régionaux et internationaux dans le domaine du développement durable. Ces priorités ont été identifiées à partir de :

- La stratégie nationale du développement durable (SNDD)
- La stratégie méditerranéenne du développement durable (SMDD)
- Les objectifs du développement durable de l'ONU (ODD)

Les indicateurs découlant de ces stratégies ont été évalués sur des critères de pertinence, de comparabilité, de facilité et coût de calcul, de fiabilité. Des remarques et recommandations ont été formulées concernant les problématiques liées à leur calcul si elles existent et en proposant des recommandations pour leur mise en œuvre.

Des ateliers de travail thématiques ont été organisés durant cette phase pour la validation de la méthodologie et le recueil des remarques et suggestions des différents participants.

### ❖ Indicateurs

L'étude a pris en compte une première liste de 185 indicateurs, qui ont été évalués selon la méthodologie indiquée.

Sur le plan pratique, ces indicateurs ont été recensés dans une base de données Excel qui permet de les classer par : thématique, capital, défi de la SNDD... Cette base de données présente également des indications sur la disponibilité de ces indicateurs, leur type, leur portée (nationale ou régionale), l'institution source, etc.

La liste finale des indicateurs (après approfondissement lors de la phase 3) s'élève ainsi à 124.

Dans cette liste, il y a 90 qui sont qualifiés de « validés et calculables » c'est-à-dire dont la valeur est soit connue soit facilement disponible.

10 autres indicateurs sont également calculables assez facilement, moyennant des ajustements possibles au niveau de la formule. Il s'agit par exemple de la croissance du PIB par habitant actif, qui n'est pas présentée par les statistiques officielles, mais qui peut l'être facilement dans le SIDD.

Enfin la dernière catégorie comporte 24 indicateurs qui nécessitent un effort particulier d'obtention. Il peut s'agir d'enquêtes lourdes à effectuer pour obtenir la valeur de l'indicateur, ou d'études spécifiques en la matière. Comme exemple, citons l'empreinte écologique, qui doit faire partie du SIDD, mais dont le calcul nécessite une démarche spécifique et coûteuse.

Le tableau qui suit résume la situation finale des indicateurs.

État des indicateurs par type de capital

Type de Capital	Validés et calculables	Validés mais nécessitant des ajustements réalisables	Posent des problèmes importants d'obtention	Total
<b>Financier</b>	12	1	1	14
<b>Humain</b>	27	1	2	30
<b>Naturel</b>	22	5	16	43
<b>Produit</b>	11	1	3	15
<b>Social</b>	18	2	2	22
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>124</b>

### État des indicateurs par thème

Thème	Validés et calculables	Validés mais nécessitant des ajustement réalisables	Posent des problèmes importants d'obtention	Total
Changement climatique	1	0	1	2
Consommation et production durable	0	0	2	2
Déchets et assainissement	4	0	3	7
Disparités sociales et régionales	7	0	2	9
Economie	11	1	0	12
Education	12	1	1	14
Emploi	5	0	0	5
Energie	9	0	0	9
Gouvernance	12	1	0	13
Qualité de vie	4	1	0	5
Ressources naturelles	9	5	11	25
Santé	8	0	1	9
Technologie-R&D	7	0	0	7
Transport	1	1	3	5
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>124</b>

#### ❖ Architecture du système

Le Système d'information sur le développement durable sera un outil de collecte, de traitement, d'analyse, de diffusion et de prise de décision.

Le système sera administré par une structure de pilotage et de gestion (SPG) qui travaillera en collaboration avec différentes structures productrices de données et d'indicateurs (Partenaires).

Deux types d'architecture sont envisageables pour ce système :

- *Une architecture centralisée* : les intervenants travaillent tous sur une unique base de données hébergée chez la SPG qui dispose, seule, du droit d'intégration des indicateurs dans cette base. Le traitement et l'analyse des indicateurs s'effectuent également au niveau de la SPG. Cette approche présente l'avantage d'une concentration des ressources qui permet des coûts de mise en œuvre plus réduits.
- *Une architecture décentralisée* : les partenaires du SIDD disposent de leurs systèmes d'information et leurs bases de données locales. Ils sont responsables de la production et l'analyse des indicateurs et disposent des droits pour les intégrer directement dans la BDD centrale. Cette approche présente l'avantage de la responsabilisation des acteurs et la création d'un réseau de partage des connaissances

Il existe également une approche « hybride » dans laquelle certains partenaires travaillent en mode centralisé et d'autres en mode décentralisé, selon leurs capacités et le volume de données dont ils disposent. Cette approche semble la plus appropriée dans notre cas.

### ❖ **Structure institutionnelle**

Deux alternatives possibles ont été envisagées pour la structure de pilotage et de gestion du SIDD (SPG) :

- Création d'une nouvelle structure ayant un statut d'EPNA
- Attribution des missions de la SPG à une structure existante.

La deuxième alternative a été jugée plus appropriée compte tenu de l'existence d'autres structures en Tunisie qui peuvent jouer le rôle de la SPG. Nous avons distingué deux scénarios possibles :

- **Scénario 1** : Attribuer ce rôle à l'INS, qui présente l'avantage de reconnaissance par les structures nationales et internationales comme première autorité statistique en Tunisie. Par contre, ceci risque de marginaliser l'approche du développement durable vu la multitude de sujets traités par cet organisme
- **Scénario 2** : Attribuer ce rôle à l'OTEDD, qui dispose des compétences et de l'expérience nécessaires, mais ne dispose pas d'un statut juridique qui lui permet d'assurer les missions de SPG avec efficacité.

En conclusion, le choix qui a été recommandé était d'attribuer les missions de la SPG à l'OTEDD en le dotant d'un statut d'établissement autonome.

### **Phase 3 :**

Cette phase vise à préparer l'acquisition d'une solution informatique pour la mise en place du SIDD, et ce en spécifiant les caractéristiques de la solution qui devra être fournie par le développeur à sélectionner à travers une procédure de marché public. Cette solution devra assurer les fonctionnalités de gestion et diffusion des indicateurs du développement durable tout en tenant compte des pratiques actuelles au sein de l'OTEDD qui constituera le pilote du système.

En outre, cette phase a présenté les **fiches métadonnées** de chaque indicateur, qui représente la description de l'ensemble de ses caractéristiques.

### ❖ **Cahier des charges :**

Les objectifs fixés à travers le **cahier des charges** sont au nombre de quatre, à savoir :



- Réaliser un diagnostic du système d'information actuel de l'OTEDD en dégagant ses points forts et ses points faibles
- Proposer une configuration pour le futur système
- Mettre en place, au sein de l'OTEDD, le système d'information convenu
- Accompagner l'OTEDD et les autres acteurs dans la maîtrise, l'exploitation et la maintenance du système

Il a été précisé que le système est basé sur le logiciel DevInfo, qui a été développé par les Nations Unies (Unicef), qui est disponible en format Open source et qui est déjà utilisé par l'OTEDD. De plus, l'OTEDD sera le pilote du système.

Cette orientation est la plus simple à mettre en œuvre et la plus pertinente. Elle est également la moins coûteuse compte tenu du choix de DevInfo.

Le système sera conçu pour être consultable par le Web, directement, sans avoir à installer d'interface particulière. Néanmoins, les modes d'accès pour la modification des données ont été définis selon les 3 catégories d'acteurs que sont l'Administrateur, les Utilisateurs privilégiés (les partenaires) et les utilisateurs grand public (citoyens, chercheurs,...).

#### ❖ **Fiches métadonnées des indicateurs :**

Une fiche métadonnée pour chaque indicateur a été proposée et constitue sa fiche d'identité avec toutes les informations relatives à l'indicateur (sa définition, sa pertinence vis-à-vis du développement durable, son mode de calcul, ses sources...).

L'ensemble de ces fiches figurent dans le rapport de la phase 3.

#### **Phase 4 : (en cours)**

Cette quatrième phase de l'étude a pour but de tester le système proposé sur deux régions, à savoir, le gouvernorat de Sidi Bouzid et l'île de Djerba. Il s'agit de s'assurer que les indicateurs proposés sont bien applicables pour ces deux régions.

Pour cela, cette phase comporte les étapes suivantes :

- Identification des indicateurs ayant une dimension régionale parmi la liste des indicateurs du SIDD
- Renseignement des valeurs de ces indicateurs si elles sont disponibles
- Identification des difficultés et problématiques possibles
- Présentation des structures régionales productrices de données
- Organisation d'un atelier de travail au niveau chaque région pour présenter les résultats et recueillir les suggestions des participants sur la faisabilité du dispositif.